



PAIN, PAIX, LIBERTÉ CONTRE LA MARCHÉ À LA GUERRE POUR LA JUSTICE SOCIALE



UN DISCOURS GUERRIER DE PLUS EN PLUS AUTORITAIRE

Le 5 mars 2025, Gilbert Cette, le Président du Conseil d'orientation des retraites, dans un article publié sur le site Telos.eu, a déclaré :

« *L'entrée progressive, plus ou moins explicite, dans une économie de guerre, rendra secondaires sinon dérisoires les débats actuels sur l'AOD [l'âge de départ] à 64 ans* ».

Le même jour, Emmanuel Macron s'adressait aux Françaises et aux Français, pour déclarer :

« *Compte tenu de l'évolution des menaces, [...] nous aurons à faire de nouveaux choix budgétaires et des investissements supplémentaires qui sont désormais devenus indispensables.* »

Pour participer à l'effort de guerre, **il serait l'heure de faire de « nouveaux choix budgétaires »** en mobilisant notamment « *des financements publics, sans que les impôts ne soient augmentés* » car, selon M. Macron, « *Les solutions de demain ne pourront être les habitudes d'hier* ».

C'EST CE QU'ON APPELLE ENTRER EN ÉCONOMIE DE GUERRE. ET CELLE-CI DOIT ÊTRE FINANCÉE.

PAR QUI ? PAR QUOI ?

CE DISCOURS RELÈVE D'UNE LOGIQUE DE « VA-T-EN GUERRE » DONT LE FINANCEMENT SERA ASSURÉ PAR DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS.

LES MOYENS FINANCIERS AU SERVICE DE LA GUERRE

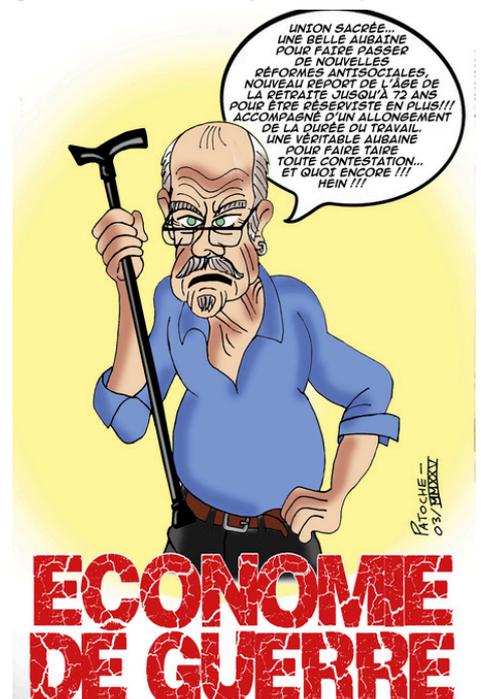
Les coupes budgétaires dans les services publics ...

En février 2025, la loi de finances pour 2025, passée par 49-3 par le gouvernement de M. Bayrou, a abouti à une coupe budgétaire des finances publiques de 50 milliards d'euros.

50 milliards en moins pour l'école, l'hôpital, la justice, l'agriculture, la culture.

Dans le même temps, **le Ministère de la Défense prévoit d'ici 2030 un budget avoisinant les 70 milliards d'euros.** En 2021, l'État français avait déjà dépensé 49,4 milliards d'euros pour sa défense, puis 49,6 milliards pour 2022.

Sur France Inter le 6 mars 2025, Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, a dit souhaiter mobiliser l'épargne « *de manière volontaire* » pour financer la Défense, « *pour les Françaises et les Français qui veulent placer de l'argent de manière patriotique, voire rémunérée* ».



... Les coupes budgétaires dans la protection sociale

Économie de guerre, coupes budgétaires, austérité, système de retraites jugé déficitaire et obsolète, Sécurité Sociale malade...

Face à ce discours ambiant, rappelons quelques chiffres :



LES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES : EXORBITANTES !

77 Milliards d'euros c'est le coût pour les finances publiques des exonérations de cotisations sociales en 2025. De nombreuses études ont conclu à l'absence d'effets sur l'emploi et la compétitivité des exonérations de cotisations, en particulier celles se situant au-delà de 1.6 du Smic.

Depuis 2019 les exonérations de cotisations ont augmenté de 26 %. Elles étaient alors de **61 milliards d'euros !**

La part des exonérations non compensées est seule responsable du déficit de la Sécurité sociale depuis 2018. Son coût est passé de **10 milliards d'euros en 2018 à 19 milliards en 2023**, une perte de recettes supérieure au déficit cumulé de la Sécurité sociale (hors Covid).

Ce système, en plus d'être très coûteux, encourage la création d'emplois à bas salaires. Les entreprises, subventionnées pour embaucher près du Smic, sont incitées à externaliser et à sous-traiter.

En période d'inflation, les employeurs ont intérêt à limiter les hausses de salaires sous le Smic, car cela compresse les grilles salariales et leur permet de bénéficier de nouvelles exonérations.



NAISSANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

En 2025, nous allons fêter les 80 ans de la Sécurité sociale.

En 1945, la France exsangue, connaît un PIB nominal aux alentours de **10 milliards d'euros**.

Dans un élan de solidarité, la Sécurité sociale a été créée.

80 ans plus tard, le PIB est aux alentours de **3000 milliards d'euros**.

En conséquence nous sommes **300 fois plus riches** et on nous explique qu'il serait bon de changer notre système de protection sociale !



DIVIDENDES : LES CHIFFRES VERTIGINEUX DU CAC 40

L'année 2024 est un record historique pour le CAC 40 qui a reversé près de **100 milliards d'euros** à ses actionnaires.

Ces versements se sont accrus de 60 % depuis 2019.

Cette distribution a pris la forme de dividendes pour **73 milliards d'euros** et de rachats d'actions pour **25 milliards d'euros**.

À l'heure où les plans de licenciements se multiplient, les entreprises du CAC 40 ont ainsi reversés **66 % des bénéfices** à leurs actionnaires.

Ces chiffres illustrent la prédation qu'opère la finance sur les richesses produites par les travailleurs.

L'UD FO 35 reste mobilisée pour défendre la justice sociale.

N'ATTENDONS PAS LA FIN DU « CONCLAVE » SUR LES RETRAITES : PLUS QUE JAMAIS L'HEURE EST À LA MOBILISATION – MAINTENANT !

NE LES LAISSONS PAS FAIRE !



colm



L'embrigadement de la jeunesse : le Service National Universel

Le Service national universel (ou SNU) est déployé depuis 2019 sur l'ensemble du territoire.

La Cour des comptes, qui en a rendu un premier bilan en septembre 2024, évoque « *un coût largement sous-estimé* » et une « *montée en charge à marche forcée* ».

Le rapport conclut que la généralisation du SNU n'est « ni possible, ni souhaitable » - avec un coût évalué entre 3,5 et 5 milliards d'euros par an !

Difficulté à trouver des centres, des personnels encadrants, et des jeunes volontaires (35 700 jeunes pour 2025, très loin de l'objectif des 66 000).

Et pourtant, lors de ses vœux aux Armées, le 20 janvier 2025, le Président a dit vouloir poursuivre ce dispositif.

Augmentation de la réserve militaire

Récemment, Emmanuel Macron a affirmé qu'il annoncerait une « *grande refonte* » du SNU qui « *correspondrait aux besoins de la nation et aux priorités identifiées* ». Une « *campagne de communication* » serait lancée pour faire grossir considérablement la réserve militaire.

Objectif : passer de 40.000 réservistes à 100.000 d'ici à 2035.

Nouvelles filières militaires financées

Dans le même temps, de nouvelles filières sont créées et financées malgré les coupes budgétaires qui touchent l'Éducation nationale.

Par exemple, **une nouvelle école de la Marine ouvrira ses portes dans le Var pour la rentrée de septembre 2025** pour proposer deux nouveaux bacs professionnels. Baptisé « École des Apprentis de la Marine », ce nouvel établissement proposera une formation sous statut militaire accessible après une seconde générale ou professionnelle. **En plus de la gratuité de la formation, les apprentis seront nourris, vêtus, logés en internat et rémunérés (310€ brut en Première puis 340€ brut en Terminale).**

Dans certains établissements scolaires publics, les élèves âgés de 17 ans sont contactés par l'armée directement via l'intranet de leur lycée !

Classes de défense

Rappelons aussi l'existence des « classes de défense et de sécurité globales ».

Aujourd'hui en France, elles représentent plus de **500 classes et touchent plus de 12 500 élèves.**

Ce dispositif s'intègre dans une politique générale de rapprochement entre l'Éducation Nationale et l'armée : on y développe la « *culture de l'engagement* ». Il y est question des interventions extérieures de l'armée française...

Comment ne pas y avoir un embrigadement de la jeunesse, parfois dès l'école primaire !

RESISTER A L'ESCALADE GUERRIERE



Il devient de plus en plus difficile (voire dangereux) en France, d'être critique, ou de ne pas adhérer aux ambitions « va-t-en guerre » du gouvernement Macron.

Et pourtant, l'UD FO 35 revendique plus que jamais « le pain, la paix, la liberté » tout comme l'avait porté dans les années 50 Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix, fondateur de la confédération Force Ouvrière.

Il est urgent de mobiliser le mouvement syndical international pour exiger la paix partout dans le monde. Seul un rapport de force social au niveau mondial permettra l'arrêt des combats en Ukraine et ailleurs, à l'image de ce qui s'était fait lors de la guerre du Vietnam.

- NOS REVENDICATIONS -

**DÉFENSE
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

**DÉFENSE DE NOTRE
SYSTÈME DE RETRAITES
PAR RÉPARTITION AVEC UN
RETOUR À UN DÉPART À
60 ANS ET 37,5 ANNUITÉS
POUR UN TRAITEMENT PLEIN**

**PAIX IMMÉDIATE
PARTOUT DANS LE MONDE**

**AUGMENTATION DES SALAIRES,
DES TRAITEMENTS, DES PENSIONS, DES MINIMA
SOCIAUX ET DE L'ALLOCATION CHÔMAGE**

**FINANCEMENT
DES SERVICES PUBLICS
& RECRUTEMENT DES PERSONNELS
SOUS STATUT**

C'est pourquoi l'UD FO 35 sollicite sa Confédération la CGT Force ouvrière, adhérente à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et à la Confédération Syndicale Internationale (ITUC CSI IGB) - organisations à rayonnement international - , pour mettre sur pied un large mouvement de contestation sociale contre la guerre et pour la justice sociale, partout dans le monde.

**CONSTRUISONS ET
MOBILISONS-NOUS
POUR LA PAIX ET LA
JUSTICE SOCIALE PARTOUT
DANS LE MONDE !**



**JEUDI 1er MAI 2025
FETE DES TRAVAILLEUSES
& DES TRAVAILLEURS**

**MANIF RENNES
DEPART 10H30
PL. DE BRETAGNE**

**MANIF ST MALO
DEPART 10H30
PL. ST VINCENT**